

Vers une Charte du travail personnel au collège...

Objectifs du travail personnel

Les 2 objectifs primordiaux assignés au travail personnel sur le plan des apprentissages sont :

- soutenir et stimuler l'appropriation personnelle des connaissances et des méthodes par les élèves
- l'apprentissage progressif du travail personnel autonome

Un 3^{ème} objectif pourrait concerner les familles (mais cet objectif peut être atteint par d'autres modalités...)

- assurer le lien avec les familles qui peuvent suivre ce qui est fait en classe

Principes

Concernant chaque cours

- apprendre à faire ses devoirs relève du temps de classe
- Tout travail à la maison doit être amorcé en classe
- L'élève doit pouvoir faire son travail sans aide de l'adulte
- Cela ne doit pas avoir de conséquence pour l'élève de ne pas avoir **réussi** son travail à la maison
- Se donner les moyens pour que le travail demandé soit clairement écrit dans l'agenda et sur un support électronique en ligne
- Les élèves les plus en difficulté mettent beaucoup plus de temps que les autres pour faire le travail du soir. Il convient alors, soit de donner peu de travail à tous les élèves, soit de différencier le nombre et la nature des activités en fonction des possibilités des élèves (cela peut être l'objet d'un PPRE)
- Prévoir les modalités de prise en compte en classe du travail demandé la veille

Concernant l'établissement

- En classe de 6^e l'heure supplémentaire de français et de mathématiques devrait être prioritairement utilisée pour l'Accompagnement au Travail Personnel de l'élève
- se mettre d'accord en équipe sur un temps maximum de travail par niveau et une progressivité de ce temps au fur et à mesure que le jeune grandit
- Le travail scolaire après la classe doit faire l'objet régulièrement d'une réflexion des équipes pédagogiques : Quelles sont les finalités que les enseignants donnent aux leçons et devoirs à la maison ? Quels sont les tâches qui peuvent être demandées ? Quels conseils donnés aux parents ? Quelles évolutions d'un cycle à l'autre ? Quels documents rendent compte des choix faits par l'équipe ?

Les 5 types de travaux personnels

- leçon (appropriation des notions travaillées en classe)
- renforcement : automatisation (formules mathématiques, conjugaisons, vocabulaire LV,...) exercices d'entraînement
- lectures : lire régulièrement dans tous les domaines disciplinaires
- recherche (en s'assurant que les élèves ont les moyens techniques et méthodologiques de réaliser la tâche)
- bilan des connaissances retenues par l'élève sur une séance, une journée, une semaine

Niveau de classe	Durée maximum	Type d'activité	Préparation en classe (suggestion)	Conseils donnés à l'élève	Conseils donnés aux familles (ou animateurs)	Modalité d'écriture du travail demandé	Construction progressive de l'autonomie
CM2	30 min(3 tâches maximum)					Agenda Travail personnel donné à la semaine	apprendre une leçon en autonomie plus fréquemment
		Un exercice d'entraînement					Le lien avec le travail fait en classe doit être explicité
		Activité de recherche					Chercher des informations pour réaliser un petit exposé
6 ^e (cycle d'adaptation)	30 min et 3 tâches maximum par jour pour l'ensemble des disciplines	Leçon Petit exercice d'application Activité Lecture	Prévoir 5 min à la fin de chaque cours pour que les élèves puissent relire la leçon				Cahier de texte électronique et agenda Mettre en place un répertoire pluridisciplinaire de vocabulaire (en ciblant l'essentiel dans chaque discipline)
5e	45 min par jour pour l'ensemble des disciplines						

4e	1h par jour pour l'ensemble des disciplines						
3e	1h par jour pour l'ensemble des disciplines						